

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD340 Cours à option 3			
Ancien Code	ECAD3B40AD340	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD3400		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Claire-Hélène MOREAU (moreauch@helha.be) Sophie CRESPIEN (crespins@helha.be) Céline LAMBRETTE (lambrettec@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le choix de l'orientation 'Langues et Gestion' dans la formation de Bachelier en Assistant de Direction. Les étudiants ayant choisi l'orientation 'Langues' auront à côté du néerlandais et de l'anglais, une troisième langue étrangère à savoir 'l'allemand ou l'espagnol'. Les étudiants ayant choisi l'orientation 'Gestion' auront le cours de 'Logistique et Marketing'.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**
 - 2.3 Préparer et présenter oralement des exposés
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
 - 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit
 - 3.5 Respecter les codes liés à la culture, aux activités et aux stratégies des milieux professionnels
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Identifier les structures, la culture, la stratégie et les priorités de l'organisation
 - 4.2 Appliquer les façons de procéder au secteur d'activité

Acquis d'apprentissage visés

Pour l'option 'Langues':

À l'issue de ce module, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant(e) sera de manière rigoureuse capable de (d'):

- lire et comprendre sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond et à la forme,
- traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples et/ou complexes ainsi que des textes en rapport avec les thèmes vus,
- s'exprimer spontanément et couramment sans trop devoir chercher ses mots,
- poser et répondre à des questions en utilisant la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles,

- résumer ou rédiger tout type de texte de manière claire et structurée,
- inventer et/ou de jouer de manière fluide, naturelle et dans un style adapté au contexte, de longs dialogues et/ou saynètes,
- utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues : niveau indépendant B1 et/ou B2 et/ou niveau expérimenté C1) dans des exercices et lors de tout acte de communication langagière,
- préparer et de présenter oralement des exposés en exprimant ses idées et opinions avec précision, en présentant des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant les thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant l'intervention de façon appropriée en utilisant un support ppt ou d'autres.

Pour l'option 'Gestion':

À l'issue du cours, l'étudiant devra être capable de (d'):

- définir, utiliser et expliquer le vocabulaire, les concepts et les théories relatives à la gestion de la marque, aux techniques de ventes, au marketing des réseaux sociaux et au marketing durable.

Utilisation de l'IA

Sauf mention explicite de la part de l'enseignant, toute utilisation de l'intelligence artificielle est rigoureusement proscrite dans les activités requises au sein de cette UE. Dans tous les cas, il est interdit de présenter des contenus générés par l'IA (textes, images, codes, musiques, etc.) comme étant de sa propre création. L'enseignant peut demander aux étudiant·e·s des explications sur la genèse de certaines sections des travaux, d'initier des vérifications supplémentaires ou d'organiser des examens oraux.

La procédure pour faute grave ou fraude prévue aux articles 109 et suivants du RGE s'appliqueront aux étudiant·e·s qui ont recours à des systèmes d'IA génératives d'une manière non conforme aux utilisations prévues dans cette fiche ECTS ou dans la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa. Ce document s'applique à la présence fiche ECTS dans sa version validée par le Conseil pédagogique du 12 mars 2024 et l'Organe de Gestion du 2 juillet 2024.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : ECAD2B37AD237

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD3B40AD340A Logistique et marketing	36 h / 4 C
ECAD3B40AD340B Langue des affaires espagnol	36 h / 4 C
ECAD3B40AD340C Langue des affaires allemand	36 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD3B40AD340A Logistique et marketing	40
ECAD3B40AD340B Langue des affaires espagnol	40
ECAD3B40AD340C Langue des affaires allemand	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les

autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus, doivent présenter l'examen à la session de septembre (Q3) quel que soit le motif invoqué pour justifier leur absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logistique et marketing			
Ancien Code	3_ECAD3B40AD340A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD3401		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire-Hélène MOREAU (moreauch@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le choix entre 'Langues des affaires: allemand' ou 'Langues des affaires: espagnol' ou 'Logistique et marketing' dans l'unité d'apprentissage 'Langues et gestion 2'.

Elle fait suite aux cours de Logistique et Marketing des blocs 1 et 2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de définir, utiliser et expliquer le vocabulaire, les concepts et les théories relatives à la gestion de la marque, aux techniques de ventes, au marketing des réseaux sociaux et au marketing durable.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Brand management.
Techniques de ventes.
Marketing des réseaux sociaux.
Marketing durable.

Démarches d'apprentissage

Cours essentiellement magistral mais où une démarche participative de l'étudiant est souhaitée.
Etudes de cas
Travail de groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses.

Sources et références

Chase, R. B. , Jacobs, F.R., Aquilan, N.J. (2006), Operations Management for Competitive Advantage with Global Cases

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus à compléter.

Présentations des pairs.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Les étudiants devront réaliser un travail de groupe (travail écrit + présentation orale) sur un réseau social. Ce travail compte pour 30 % de la note du cours (15% pour l'écrit, 15 % pour l'oral)

Examen oral lors de la session de janvier (questions tirées au sort), pour les 70 % restants.

Q3

Examen oral pour 100% de la note

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30				
Période d'évaluation	Exo	70			Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langue des affaires espagnol			
Ancien Code	3_ECAD3B40AD340B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD3402		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie CRESPI (crespins@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le choix entre 'Langues des affaires: allemand' ou 'Langues des affaires: espagnol' ou 'Logistique et marketing' dans l'unité d'apprentissage 'Cours à option 3'.

Nous réviserons et consoliderons les savoirs avec des exercices variés, modernes et communicatifs et élargirons les compétences grammaticales et communicatives ainsi que le vocabulaire usuel et professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant(e) sera entre autres capable de (d'):

s'exprimer spontanément dans la plupart des situations rencontrées dans la vie courante,
produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans des domaines d'intérêt,
exprimer son opinion,
parler de l'avenir, des ses projets personnels,
téléphoner,
lire et comprendre des textes sur des thèmes actuels de la vie quotidienne et/ou professionnelle et en parler,
traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples et/ou complexes ainsi que des textes en rapport avec les thèmes abordés au cours,
poser et répondre à des questions en utilisant la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles,
résumer ou rédiger tout type de texte de manière claire et structurée,
rédiger et traduire des emails dans le cadre de la correspondance commerciale.
utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues: niveau indépendant B1 (et/ou B2) dans des exercices et lors de tout acte de communication langagière,
préparer et présenter oralement des exposés en exprimant ses idées et opinions avec précision, en présentant des descriptions claires et détaillées de sujets actuels, en intégrant les thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant l'intervention de façon appropriée en utilisant un support ppt ou d'autres.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chaque leçon se compose de 5 étapes: s'immerger- lire-écouter-parler- écrire

Parallèlement, des exercices et de la théorie complémentaire seront intégrés pour travailler la grammaire et le vocabulaire.

Démarches d'apprentissage

Les activités proposées amèneront progressivement l'étudiant à s'exprimer de manière détendue sur des thèmes de la vie quotidienne et/ou professionnelle par le biais de la pratique systématique et intensive des 4 aptitudes linguistiques c'est-à-dire la compréhension à la lecture, la compréhension à l'audition, l'expression orale et l'expression écrite.

Approche déductive

Approche par simulation

Entraînement (exercices écrits et oraux)

Approche par la lecture et l'audition

Travail de rédaction

Jeu de rôles

Travail en petits groupes

Travail en autonomie

Diversification des activités

Emploi des nouvelles technologies (dictionnaires et grammaire en ligne)

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations tout au long du quadrimestre

Mise à disposition d'un récapitulatif de la matière à étudier et des objectifs,

Séance de questions/réponses avant le blocus.

Sources et références

Técnicas de correo comercial- María Angeles Palomino- Edelsa Grupo Didascalía- Socios1- Curso de español orientado al mundo del trabajo-libro del alumno- Marisa González, Felipe Martín, Conchi Rodrigo, Elena Verdía-Difusión. Socios 1-Curso de español orientado al mundo del trabajo- Cuaderno de ejercicios-Jaime Corpas, Lola Martínez-Difusión- Español 2000- nivel elemental-Nieves García fernández, Jesús Sánchez Lobato-SGEL-Ele -Curso de español para extranjeros-libro del alumno-Virgilio Borobio-Ediciones SM-Vocabulaire espagnol par les exercices-Nathalie Benquet-Thoa, Claire Bourdette-Bordas.

Vía rápida-Curso intensivo de español-Libro del alumno- María Cecilia Ainciburu-Virtudes González Rodríguez-Alejandra Navas Méndez-Elisabeth Tayefeh-Graciela Vásquez- marzo 2017--difusión

Vía rápida-curso intensivo de español - cuaderno de ejercicios- María Cecilia Ainciburu- Elisabeth Tayefeh- Graciela Vázques.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Laissés à l'appréciation et au choix des enseignants.

Livres et/ou manuels

Notes de cours

Sites internet

Plateforme connectée

Syllabus

Dictionnaires

video

4. Modalités d'évaluation

Principe

Interrogations: 10%

Session de janvier (Q1):

Examen écrit : 65 %

Examen oral : 25 %

Session de septembre (Q3):

Examen écrit : 70 %

Examen oral : 30 %

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

Remarque: Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	10				
Période d'évaluation	Exm	90			Exm	100

Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Toutes les parties (examen écrit + examen oral) de l'épreuve doivent être présentées.

La non-présentation de l'épreuve ou d'une partie de l'épreuve entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'UE.

En cas d'échec en Q1, aucune dispense de matière, même partielle n'est accordée entre les évaluations du Q1 et du Q3. En cas d'échec, l'étudiant représentera toutes les parties (examen écrit ET examen oral) de l'épreuve en septembre (Q3).

Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langue des affaires allemand			
Ancien Code	3_ECAD3B40AD340C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD340-1		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline LAMBRETTE (lambrettec@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le choix entre 'Langues des affaires: allemand' ou 'Langues des affaires: espagnol' ou 'Logistique et marketing' dans l'unité d'apprentissage 'Cours à option 3'.

Nous réviserons et consoliderons les savoirs avec des exercices variés, modernes et communicatifs et élargirons les compétences grammaticales et communicatives ainsi que le vocabulaire usuel et professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant(e) sera entre autres capable de (d'):

- s'exprimer spontanément dans la plupart des situations rencontrées dans la vie courante,
- produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans des domaines d'intérêt,
- exprimer son opinion,
- parler de l'avenir, de ses projets personnels,
- téléphoner et prendre un appel téléphonique,
- lire et comprendre des textes sur des thèmes actuels de la vie quotidienne et/ou professionnelle et en parler,
- traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples et/ou complexes ainsi que des textes en rapport avec les thèmes abordés au cours,
- poser et répondre à des questions en utilisant la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles,
- résumer ou rédiger tout type de texte de manière claire et structurée,
- demander/proposer de l'aide,
- exprimer ses souhaits,
- donner des conseils,
- utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues:niveau indépendant B1 (et/ou B2) dans des exercices et lors de tout acte de communication langagière,
- préparer et présenter oralement des exposés en exprimant ses idées et opinions avec précision, en présentant des descriptions claires et détaillées de sujets actuels, en intégrant les thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant l'intervention de façon appropriée en utilisant un support ppt ou d'autres.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différentes compétences langagières (lire - écouter - parler - écrire) seront abordées.

- 1 Textes d'intérêt général et/ou matériel provenant de différentes sources.
2. Parallèlement, des exercices complémentaires seront intégrés pour consolider les notions grammaticales et enrichir le vocabulaire.
3. Landeskunde: sensibilisation à la culture germanophone.

Démarches d'apprentissage

Les activités proposées amèneront progressivement l'étudiant à s'exprimer de manière détendue sur des thèmes de la vie quotidienne et/ou professionnelle par le biais de la pratique systématique et intensive des 4 aptitudes linguistiques c'est-à-dire la compréhension à la lecture, la compréhension à l'audition, l'expression orale et l'expression écrite.

- Approche déductive
- Approche par simulation
- Entraînement (exercices écrits et oraux)
- Approche par la lecture et l'audition
- Travail de rédaction
- Jeu de rôles
- Travail en petits groupes
- Travail en autonomie
- Diversification des activités
- Emploi des nouvelles technologies (dictionnaires et grammaire en ligne)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Interrogations durant le quadrimestre, avec feedback sur les erreurs commises
- Mise à disposition d'un récapitulatif de la matière à étudier et des objectifs,
- Séance de questions/réponses avant le blocus.

Sources et références

Le syllabus est à télécharger sur ConnectED, de même que les éventuelles feuilles complémentaires.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Laissés à l'appréciation et au choix des enseignants.

- Livres et/ou manuels
- Notes de cours
- Sites internet
- Plate-forme ConnectED
- Syllabus
- Dictionnaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session de janvier (Q1):

- TJ: 20%
- Examen écrit : 60 %
- Examen oral : 20 %

Session de septembre (Q3):

- Examen écrit : 70 %
- Examen oral : 30 %

Remarque: Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20				
Période d'évaluation	Exe + Exo	80			Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Toutes les parties (examen écrit + examen oral) de l'épreuve doivent être présentées.

La non-présentation de l'épreuve ou d'une partie de l'épreuve entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'UE.

En cas d'échec en Q1, aucune dispense de matière, même partielle n'est accordée entre les évaluations du Q1 et du Q3. En cas d'échec, l'étudiant représentera toutes les parties (examen écrit ET examen oral) de l'épreuve en septembre (Q3).

Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

La non-présentation d'une partie de l'évaluation (par exemple un travail ou une interrogation) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).